

Laurent Chevereau – Cerema

# L'Open Data en France en 2017

### Une ouverture dans les textes...

Droit de demander des comptes	Droit d'accès	Droit de réutilisation	Obligation de diffusion	Principe de gratuité (pour l'État)
1789	1978	2003	2007	2011

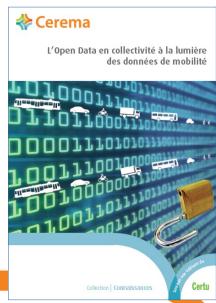
2015 Loi NOTRe Loi « Macron »

**2016** Loi numérique 2018 (?)
Transposition directive ITS (action a)

# L'Open Data en France en 2017

- Quid des données transport ?
  - Thématique phare
  - Des données ouvertes, mais peu d'impact :
    - Problème de standardisation des formats
    - Problème d'accès aux données





# L'Open Data en France en 2017

### Le difficile accès aux données transport :

- → 67 Plates-formes recensées
- → Un nombre de producteurs bien plus important
- → Problème de qualité et standardisation des métadonnées

« Offre de référence »

« Offre de transport »

« Horaires »

« Données théoriques »

### **Vers une plate-forme unique « Transport » :**

- ⇒ Directive ITS → Point d'Accès National (PAN)
- ⇒ 1è étape : l'observatoire de l'open data transport

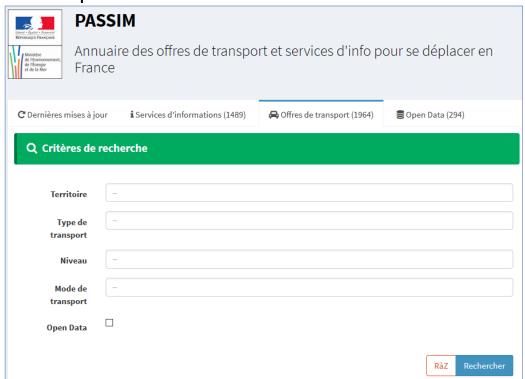
- Facilite l'accès aux données transport
  - → Répertoire exhaustif des jeux de données
  - → Informations : mode, type de données, territoire
  - → Fonction de recherche avancée
- Mesure l'ouverture des données transport
  - → Par mode et par type de données
- Périmètre = concerné par loi Macron (aujourd'hui : modes TC + libre-service + covoiturage)

  → projet mené en lien avec l'AFIMB

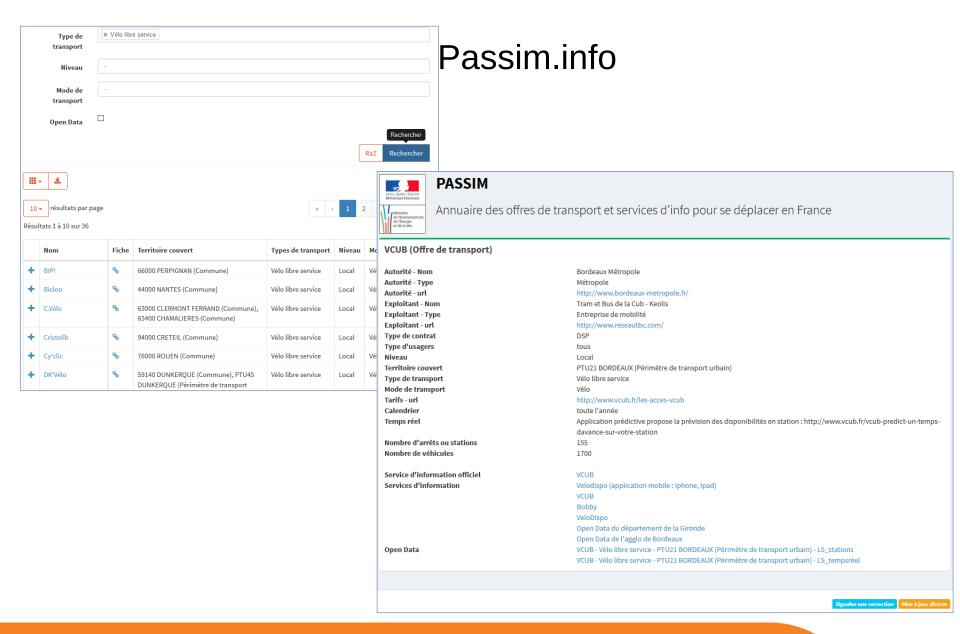
## Passim.info

#### Un site de référence sur les offres de mobilité et les services d'infos associés

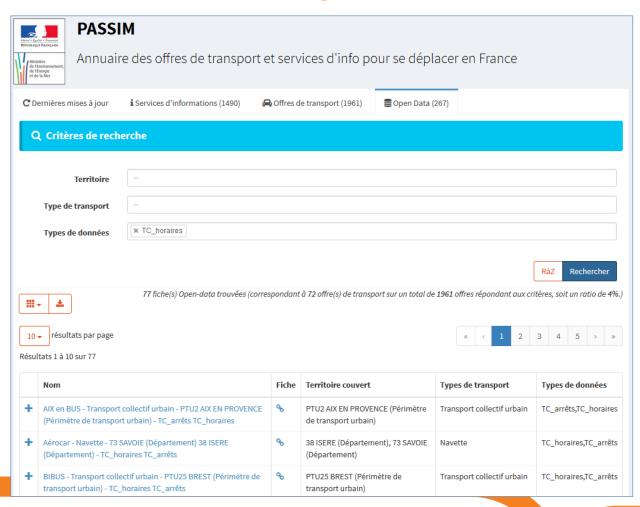
- 2000 offres de transport (TC, TAD, VLS, cov, autopartage, ...)
- 1500 services d'infos (sites web, applis, SIM, Plate-formes Open Data)
- 300 jeux de données Open Data transport



→ Exports csv disponibles



Formulaire de recherche



### Résultats de recherche



Notes

#### **PASSIM**

Annuaire des offres de transport et services d'info pour se déplacer en France

Aérocar - Navette - 73 SAVOIE (Département) 38 ISERE (Département) - TC\_horaires TC\_arrêts (Open Data)

Types de données TC\_horaires

TC\_arrêts

URL https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/horaires-theoriques-du-reseau-de-transport-aerocar/

format NEPTUNE + GTFS

Nom de l'offre de transport

Type de transport

Mode de transport

Aérocar

Navette

Autocar

### Résultats de recherche



#### **PASSIM**

Annuaire des offres de transport et services

#### Aérocar - Navette - 73 SAVOIE (Département) 38 ISERE (Départem

Types de données

URL

Notes

Nom de l'offre de transport

Type de transport

Mode de transport

### Aérocar (Offre de transport)

**Exploitant - Nom** 

VFD

Exploitant - Type

Entreprise de mobilité

Exploitant - url

http://www.vfd.fr/

Niveau

Départemental

Territoire couvert

73 SAVOIE (Département)

38 ISERE (Département)

Type de transport

Navette

Mode de transport

Autocar

Service d'information officiel

Aérocar

Services d'information

Itinisère

Aérocar

Open Data

Aérocar - Navette - 73 SAVOIE (Département) 38 ISERE (Département) - TC\_horaires TC\_arrêts

TC\_horaires

https://www

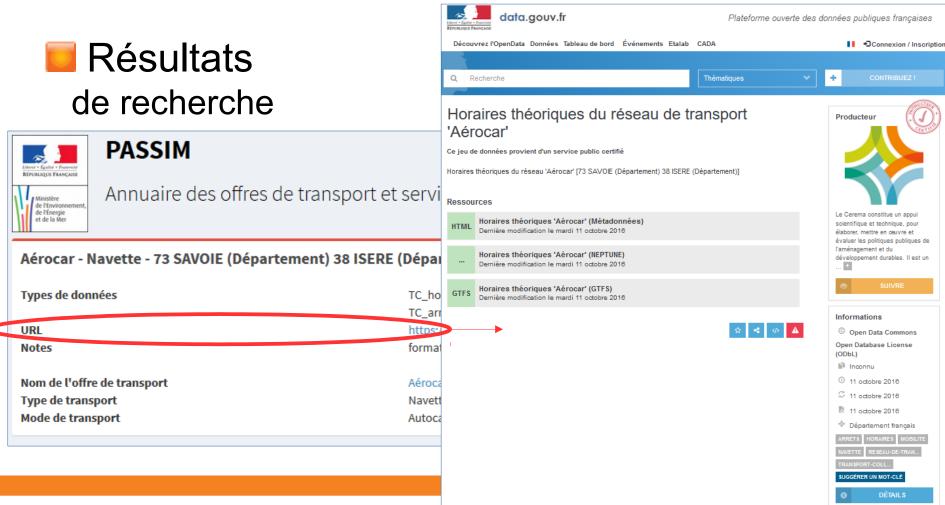
format NEPT

Aérocar

Navette

Autocar

TC arrêts

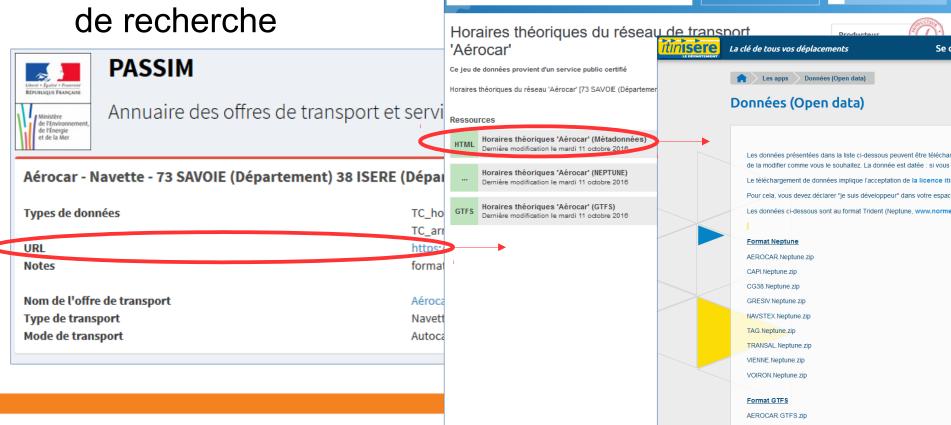


Q Recherche

data.gouv.fr

Découvrez l'OpenData Données Tableau de bord Événements Etalab CADA





Journée Cotita « Ouverture des données » – Aix – 27/03/18

CAPI.GTFS.zip

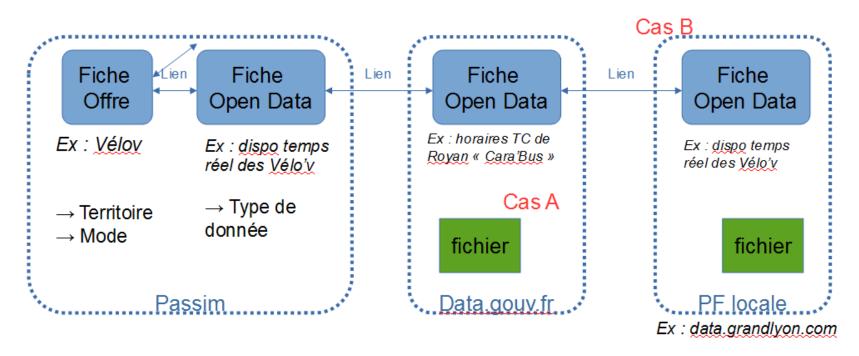
Plateforme ouverte des données publiques françaises

■ Connexion / Inscription

### Passim.info La porte de l'Open Data transport

# L'Observatoire de l'Open Data

### Architecture :





Statistiques d'ouverture



### La suite:

- Le point d'accès national (directive ITS action a) :
  - Plus de types de données
  - Fonction de recherche « appropriée »
- Impliquer les producteurs dans la mise à jour du dispositif

## L'action a. de la directive ITS

### Règlement délégué publié le 31/05/17

- Tous modes
- Opérateurs + autorités
- Types de données très nombreux
- Exigences sur les normes (Netex, TAP-TSI, IATA, SIRI, Datex II, Inspire)

Le décret de la loi Macron n'est jamais sorti. Un texte faisant office de décret et de déclinaison française de la directive européenne est en préparation (dans la LOM)

## L'action a. de la directive ITS

Le périmètre des données est celui des données d'offre, au sens (très) large. Notamment pour le mode routier :

- Localisation des stations de carburant / recharge
- Temps de parcours routiers (Temps réel + estimé par jour et horaire)
- Tarifs des péages
- Réseau cyclable et réseau piéton
- Localisation des aires de covoiturage
- Localisation (+disponibilité) des stations d'autopartage
- Localisation (+disponibilité) des parkings (yc voirie)

## L'action a. de la directive ITS

Délais de mise en œuvre :

- Pour le réseau TEN-T et ses nœuds urbains :
  - → Données de type 1 : 2019
  - → Données de type 2 : 2020
  - → Données de type 3 : 2021
- Pour le reste du territoire : 2023

- Pilotage : AFIMB
- Développements informatiques : Etalab
  - → Choix des fonctionnalités : Etalab dans un premier temps !
- Expression des besoins : barcamp + réunions Open lab (Marseille le 14 juin, à confirmer)
- Identification des acteurs concernés : Cerema

Site beta: http://transport.data.gouv.fr/

- Appel à projet européen :
  - → Cartographie des acteurs (Cerema)
  - → Développement du PAN
  - → Travaux d'interopérabilité (région Grand Est)
  - → Dissémination (Cerema)

### Il découle du Règlement Européen 2017/1926 du 31 mai 2017 :



"Chaque État membre crée un **point d'accès national**. Le point d'accès national constitue un point unique d'accès, par les utilisateurs, au moins aux données statiques sur les déplacements et la circulation, et aux données historiques concernant la circulation des différents modes de transport, y compris les mises à jour des données, comme indiqué à l'annexe, fournies par les autorités chargées des transports, les opérateurs de transport, les gestionnaires d'infrastructure ou les fournisseurs de services de transport à la demande, sur le territoire d'un État membre donné."

#### En France:







## transport.data.gouv.fr

La plateforme de diffusion des données ouvertes de transport pour simplifier leur réutilisation et amélioration.

#### 3 objectifs:

- 1) Référencer toutes les données transport en France
  - 2) Favoriser leur mise en qualité
  - 3) Assurer leur interopérabilité

## transport.data.gouv.fr

La plateforme de diffusion des données ouvertes de transport pour simplifier leur réutilisation et amélioration.

**Pilotage** Point d'Accès National

Le **Ministère chargé des Transports**, par le biais de la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (**DGITM**)

Conception et développement transport.data.gouv.fr

En mode Startup d'État, par **l'Incubateur de Services Numériques (betagouv)** de la DINSIC, en lien avec **Etalab** 

Déploiement

betagouv + CEREMA

Relai par France Urbaine et l'Assemblée des Communautés de France

## Pourquoi ouvrir les données transport?

Au-delà du respect du règlement européen (P.A.N.), transport.data.gouv. fir outille les AOM gratuitement et accélère le développement de nouveaux services de mobilité innovants pour les usagers.



Diffuser l'information voyageur pour tous les modes de transport sur le smartphone des Français



Développer des services de mobilité pour les habitants comme pour les voyageurs



Favoriser une mobilité propre plutôt que l'usage de la voiture individuelle

### De quelles données parle-t-on?

Pour l'heure, la priorité est mise sur les données **information voyageur théoriques de transport public** : transport urbain, interurbain, cars scolaires, réseaux ferrés nationaux et régionaux (TER, Intercités, TGV).

À venir: temps réel, vélos libre-service, auto-partage, transport à la demande, covoiturage, taxi & VTC.

Calendrier à définir pour les données de voirie, de stationnement, de trafic temps réel, de transport de marchandise, etc.

## Démonstration de la plateforme

La plateforme est déjà opérationnelle et en démonstration permanente à : transport.data.gouv.fr.



Déploiement actuel

**Producteurs** 

12

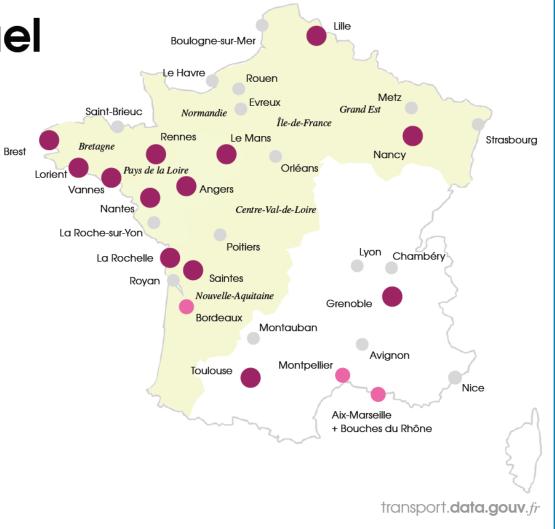
AOM pilotes et 30 contactées

- AOM pilotes
- En attente d'accord de l'AOM
- AOM contactées
- Régions contactées

#### Au niveau national:



En cours de discussion



## Déploiement actuel

#### Réutilisateurs

**5 réutilisateurs** collaborent d'ores-et-déjà avec <u>transport.data.gouv.fr</u> pour déployer leurs services au bénéfice des usagers des AOM qui rejoignent l'initiative.



Participants à l'expérimentation











### Licence ODbL + CPU

#### Le Réutilisateur est libre de :

Partager: copier, distribuer et utiliser la base de données

Adapter : modifier, transformer et construire à partir de cette base de données

Créer: produire des créations à partir de cette base de données

#### Aussi longtemps qu'il:

Mentionne la paternité de la donnée

Partage aux conditions identiques les modifications produites à partir de la donnée fournie

### Avec, dans les CPU de transport.data.gouv.fr, une précision du périmètre du repartage à l'identique :

En précision de la clause de partage à l'identique prévue au paragraphe 4.4 de la Licence ODbL, celle-ci est volontairement limitée par le Concédant aux données supportant des informations de même nature, de même granularité, de même conditions temporelles et de même emprise géographique. Le Concédant n'exige donc pas de partage à l'identique d'autres données pouvant être liées aux données couvertes par les présentes conditions d'utilisation.

### **Contactez-nous**

#### Nos demandes aux AOM:

- 1. L'ouverture du fichier d'horaires théoriques et la publication de ce fichier sur la plateforme <u>data.gouv.fr</u>.
- 2.Le choix de la licence ODbL a minima et un accord sur les Conditions Particulières d'Utilisation de la plateforme. (ne s'applique pas si l'AOM publie en Licence Ouverte Etalab).
- 3.Un contact direct avec
  - la Direction Transport de l'AOM (ou la personne en charge de l'Open Data)
  - le technicien en charge du fichier d'horaires théoriques chez l'opérateur de transport.

#### Personne à contacter :



beta.gouv.fr

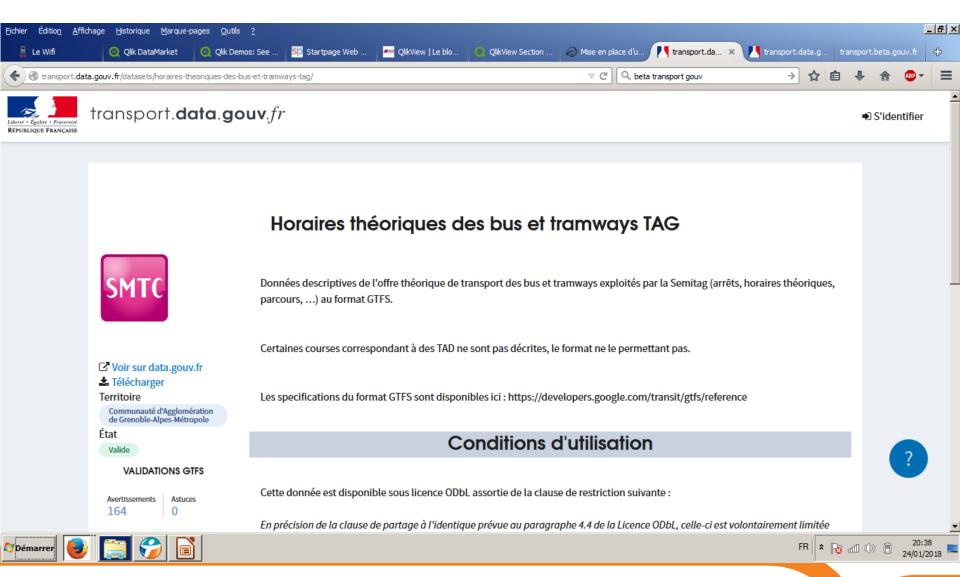
- Ishan Bhojwani
- Responsable du Déploiement <u>transport.data.gouv.fr</u> / <u>le.taxi</u>
- Services du Premier Ministre
- 20, Avenue de Ségur, 75007 Paris
- ishan.bhojwani@beta.gouv.fr
- +33.(0)6.10.05.46.44

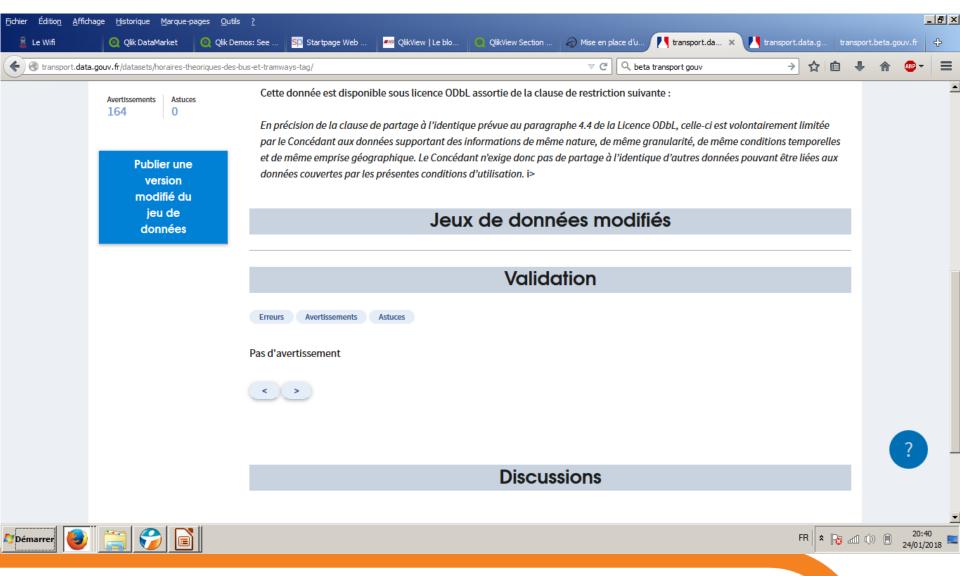
#### Ce que nous apportons aux AOM:

- 1. Les AOM pilotes seront les premières à bénéficier de services numériques de mobilité pour le grand public.
- 2. L'équipe transport.data.gouv.fr accompagne :
  - les AOM dans le respect du règlement européen et de la Loi d'Orientation Mobilité à venir;
  - les équipes opérationnelles dans l'ouverture des données;
  - les techniciens dans la mise en qualité et mise aux normes (NeTEx) des fichiers concernés.
- 3. Une brique de l'État-Plateforme gratuite pour les AOM : coût de gestion zéro et mutualisation des moyens.

transport.data.gouv.fr

3 nouvelle





### Encore de nombreuses incertitudes :

- Contenu exact de la LOM ?
- Mission Etalab (rôle exact ? Durée ? Et ensuite?)
- Formats acceptés par la plate-forme ? GTFS vs Netex
- Implication des producteurs de données ?

### Merci de votre attention

Laurent Chevereau - Cerema